AccessProd

www.reseaumistral.com

Déclaration d’accessibilité

23 / 10 / 2026

RD Toulon Provence Méditerranée s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles et mobilier urbain numérique) conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, RD Toulon Provence Méditerranée met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Publication du schéma pluriannuel de mise en accessibilité (en cours de rédaction) ;
- Publication des plans d'actions 2026 – 2028 (en cours de rédaction).

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site www.reseaumistral.com.

État de conformité

Le site www.reseaumistral.com est partiellement conforme avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), version 4.1.2 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société AccessProd révèle que :

- **51,43 % des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés ;**
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 58,7%. Il s'agit de la moyenne du taux de conformité obtenu sur chacune des pages de l'échantillon.

Ce pourcentage correspond à :

- **34** critères non conformes ;
- **36** critères conformes ;
- **36** critères non applicables.

Contenus non accessibles

Non-conformités

- Certains modules externes ne sont pas pleinement compatibles avec les technologies d’assistance, comme :
    - le gestionnaire de cookies "Tarteaucitron" (restitution des scripts, mauvaise sémantique des balises, structure des listes) ;
    - l'agent conversationnel "May" ne permet pas l'utilisation en orientation paysage et n'est pas correctement restitué ;
    - le lecteur vidéo "Youtube" (contrastes de couleurs, pertinence des liens, restitution des scripts, sémantique des balises, ordre de tabulation, navigation visible au clavier) ;
    - l'outil "RogerVoice" ne permet pas l'utilisation en orientation paysage.
- Certaines images porteuses d'informations ne possèdent aucune alternative textuelle.
- Les alternatives textuelles des images ne sont pas toutes pertinentes ou renseignées lorsqu'elles sont porteuses d'informations.
- Les images ne sont pas toutes correctement ignorées par les technologies d’assistance lorsqu'elles sont décoratives.
- Certains textes en image sont reproductibles en texte stylé.
- L’agent conversationnel n'est pas clairement identifiable par un lecteur d'écran.
- Les cadres des lecteurs vidéo ne sont pas clairement identifiables par un lecteur d'écran.
- Certaines informations ne sont véhiculées qu’avec la couleur.
- Les rapports de contraste de certains textes et de certains composants d’interface ne sont pas toujours suffisamment élevés.
- Il n’existe aucune transcription textuelle des vidéos.
- Le contenu textuel adjacent aux vidéos ne permet pas d'identifier clairement chaque média.
- Certains tableaux sont utilisés pour mettre en forme du contenu.
- Certains liens sont vides, il est impossible de connaître leur fonction.
- Certains liens ne sont pas explicites et sont mal vocalisés par les technologies d’assistance.
- Des liens ont des infobulles qui ne reprennent pas au minimum l’intitulé visible du lien.
- Certains scripts doivent être corrigés pour être compatibles avec les technologies d'assistance comme par exemple :
    - le gestionnaire de cookies "Tarteaucitron" ;
    - l’outil de discussion instantanée "May" ;
    - certaines fenêtres modales ainsi que leurs composants d’interface ;
    - le bouton "Gérer mes cookies" en bas de page ;
    - les boutons d’ouverture de certaines fenêtres modales ;
    - certains boutons dépliants ;
    - certains composants interactifs du calculateur d’itinéraires ;
    - les boutons à la suite des liens dans les encadrés ;
    - les boutons réalisés à partir de liens et inversement ;

    - les listes déroulantes avec autocomplétion de recherche de ligne et d'arrêt ;
    - les intitulés de certains contenus interactifs ;
    - les états de certains contenus interactifs ;
    - certains systèmes d'onglets ;
    - certains contenus de la carte interactive.
- Les textes d'une langue différente de celle par défaut de la page ne sont pas identifiables comme tels.
- Le titre des pages (onglets du navigateur) n'indique pas la réception de nouveaux messages de l'agent conversationnel.
- Des balises de structure sont utilisées pour afficher des paragraphes de texte.
- Des paragraphes vides sont utilisés uniquement à des fins de présentation.
- Des sauts de ligne sont utilisés uniquement à des fins de présentation.
- Certains niveaux de titres ne sont pas structurés comme tels ou ne suivent pas un ordre logique, provoquant des erreurs de hiérarchie entre les titres.
- Certaines listes d'éléments ne sont pas correctement structurées.
- Certaines balises et certains attributs servant à la présentation de l'information sont présents dans le code source généré de certaines pages.
- Certains contenus sont affichés à l'aide des feuilles de style au lieu d'être du contenu image.
- Les déclarations de couleurs de fond d'élément et de police ne sont pas correctement utilisées.
- La navigation au clavier n'est pas toujours visible.
- Certains champs de formulaire n'ayant pas d'étiquettes visibles ne possèdent pas de passages de textes permettant de comprendre la nature de la saisie attendue.
- Certains champs de même nature ne sont pas regroupés.
- La zone du fil d'Ariane en format écran réduit ne peut pas être atteinte ou évitée.
- L'ordre de tabulation n'est pas toujours cohérent.
- Les fichiers en téléchargement ne sont pas tous compatibles avec les technologies d'assistance et ne possèdent pas d'alternative accessible dans le site.
- Des émoticônes sont présents mais ne sont pas restitués correctement par les technologies d'assistance.
- Une animation présente dans le bouton de l'agent conversationnel ne peut être arrêtée ou masquée.

Dérogations pour charge disproportionnée

Aucune dérogation.

Contenus non soumis à l’obligation d’accessibilité

Certains contenus sont exemptés de l’obligation d’accessibilité et se situent hors champ de l’obligation légale comme la carte interactive de la page "Calcul d'itinéraire" car l'information se trouve dans le contenu adjacent.

Établissement de cette déclaration d’accessibilité

Cette déclaration a été établie le 23 octobre 2026.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML 5
- CSS
- JavaScript

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

- Firefox 157 et NVDA 2026.2
- Chrome 154 et NVDA 2026.2
- Firefox 157 et JAWS 2026
- Safari 27 et VoiceOver (OS 27)
- Chrome 154 et TalkBack 17 (Android 16)

Outils pour évaluer l’accessibilité

Les outils suivants ont été utilisés lors de l’évaluation :

- Colour Contrast Analyser
- Outils pour développeurs intégrés aux navigateurs
- Barre Web Developer

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Page « Accueil »
- Page « Mentions légales »
- Page « Contact »
- Recherche avec le mot-clé "mistral"
- Page « Tableau de bord »

- Page « Mon profil »
- Page « Mes alertes »
- Page « Actualités »
- Gabarit « Actualité »
- Gabarit « Contenu éditorial »
- Page « Calcul d'itinéraire »
- Page « Prochains passages »
- Page « Lignes et horaires »
- Gabarit « Ligne »
- Processus « Ma fiche horaire personnalisée »
- Page « Carte interactive »
- Page « Titres et tarifs »
- Page « Communes »
- Page « Tarification des PV »
- Page « L'application mobile »

Retour d'informations et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site www.reseaumistral.com pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message via le formulaire de contact
- Contacter Réseau Mistral Dépôt de Brunet - Rue Octave Virgily - 83100 Toulon

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au Défenseur des droits
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07